RAPPORTS ANNUELS 2021

RAPPORT MORAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ

RAPPORT FINANCIER

Sommaire

RAPPORT MORAL.....3

RAPPORT D'ACTIVITÉ.....6

2021 - Quelques repères *7*

Fonctionnement du Pôle (instances/membres/salariés) *8*

Les projets *10*

Communication et valorisation *32*

RAPPORT FINANCIER.....33

Bilan *34*

Compte de résultat de l'exercice *36*

Annexe *38*

Budget 2022 ..... *54*

RAPPORT MORAL

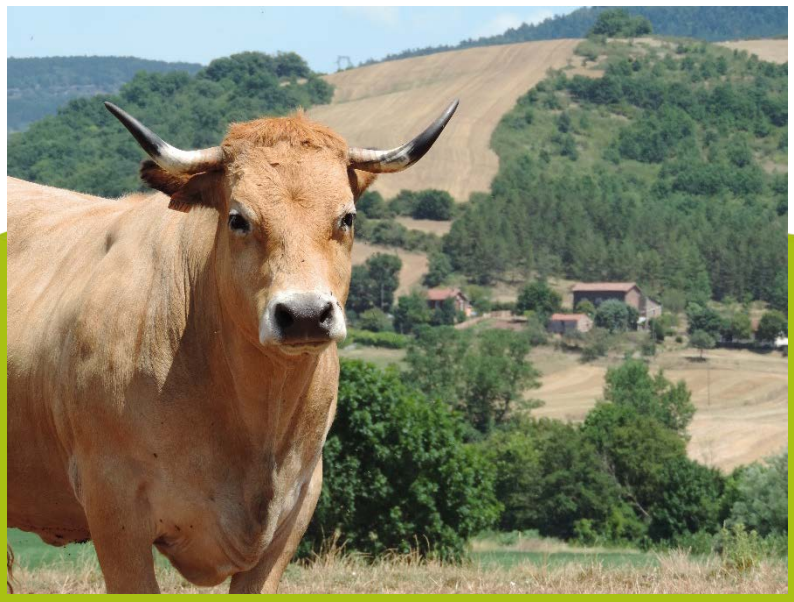

« Notre Assemblée Générale étant très avancée dans l'année, mon rapport moral sera sur notre fonctionnement passé, présent mais surtout à venir.

Cette période d'entre deux AG a été pour le Pôle Bio, dans la continuité de la précédente, marquée par la crise sanitaire : événements annulés ou maintenus en présentiel avec pass vaccinal ou en visio-conférence, et télétravail pour les salarié.e.s... rodé.e.s maintenant à ces exercices mais fatigué.e.s et parfois en souffrance.

Comme les années précédentes, nous verrons dans le rapport d'activité les actions réalisées ou non en 2021 et les conséquences sur notre fonctionnement et les finances du Pôle.

Mon rapport moral sera davantage cette année sur le devenir de notre association qui, en-dehors de l'aspect financier, ne peut se pérenniser que par un engagement fort de ses différentes composantes. Il est indispensable que ses membres passent le message auprès de leur structure de l'importance du travail du Pôle et de l'intérêt qu'il représente pour les agricultrices et agriculteurs et pour toute personne s'intéressant à l'agriculture biologique.

Je vous ai adressé un courrier dans ce sens, validé par le CA, vous demandant de vous exprimer sur l'intérêt que vous portez pour le Pôle et des conséquences pour vos structures en cas d'arrêt de son activité, ce qui n'est pas envisagé actuellement mais nous devons rester en alerte.

Au moment où j'écris ces lignes, je sais que certain.e.s ont répondu mais nous n'avons pas encore calé le moment où nous en parlerons et l'usage que nous en ferons.

Entre autres, depuis ce courrier et suite à une rencontre avec la DRAAF, les lignes budgétaires ont évolué plutôt dans un sens favorable pour ces prochains mois, comme nous le verrons lors du rapport financier.

Ecrivant dans le futur de l'AG, je sais seulement que nous devons nous positionner sur un éventuel changement de statut quant à la présidence du Pôle. J'ai proposé de réfléchir sur une présidence tournante par collège, afin qu'il y ait un renouvellement plus sûr pour ce poste par anticipation. Aujourd'hui, en lisant ces lignes, l'AGE a eu lieu. Lorsque je les ai écrites, je n'en connaissais pas les résultats mais je pense que ce changement de statut doit d'abord passer par un temps de réflexion commun pour que, quel que soit le collège en présidence, le Pôle reste un lieu neutre et indépendant un lieu de consensus, d'ouverture, de mutualisation, d'approche collective et participative, pour une agriculture biologique durable dans le Massif Central.

Toutes les semaines des rapports scientifiques paraissent, nous alertant sur la disparition de la biodiversité, sur la mort des sols, sur les manques d'eau et sur d'autres dangers pour la vie sur cette planète. Nous savons aujourd'hui par tous ces rapports scientifiques que l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques de synthèse, la surexploitation du sol par l'agriculture intensive, sont les principales sources de ces problèmes.

J'ose croire que les personnes présentes à cette AG pensent que l'agriculture biologique est le pilier incontournable de la transition agricole pour le monde du vivant et pour un monde vivable demain, et non une niche commerciale pour satisfaire quelques bobos citadins. Nous avons tous entendu dire cela !

La version deux de la présidence de Mr Macron est présentée comme plus écologique et sociale.

Pour le moment, son discours est surtout axé sur la transition énergétique.

J'attends impatiemment de connaître les orientations qui seront données pour aller vers une transition agroécologique, la place laissée à la BIO et les moyens qui lui seront attribués pour aller vers plus de conversions et plus de recherches.

Il y a 50 ans, le club de Rome éditait le rapport Meadows (du nom des auteurs) « The limits to growth », traduit en français par « Halte à la croissance ». Bien que parfois contestable, tout ce qui nous arrive aujourd'hui est dans ce rapport. 50 ANS ! Il est plus que temps d'agir, nous n'avons plus 50 ans devant nous.

À notre échelle, notre devoir est de continuer à améliorer par la recherche et le développement les résultats technico-économiques des fermes bio et à anticiper les changements de productions qui seront sans doute nécessaires dans l'avenir pour retrouver un maximum d'autosuffisance alimentaire sur des territoires donnés.

En conclusion, l'équipe du Pôle, salarié.e.s et administrateur-trices, fera tout son possible pour que le Pôle Bio Massif Central continue à accompagner la transition agricole devenue indispensable pour le futur de nos enfants.

Je remercie de tout cœur les salarié.e.s du Pôle Bio pour leur travail et nos financeurs pour leur soutien. »

Didier Lorioux
Président du Pôle Bio Massif Central

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021 - QUELQUES REPÈRES EN CETTE SECONDE ANNÉE « COVID »

- Pilotage de 2 projets multi-partenaires portés par le Pôle à l'échelle Massif Central : BioRéférences Tranche 3 et BioViandes Tranche 2
- 2 projets nationaux en cours comme partenaire
- **727,4** jours de travail (salariés) sur des projets en cours (dont le suivi administratif hors temps de développement de nouveaux projets)

Ingénierie de projets de recherche-développement

- Organisation, en partenariat avec l'ITAB, de la 9ème édition des BioThémas en présentiel et distanciel
- Création et/ou diffusion de documents **(>10)**
- Animation des sites web des projets BioRéférences, BioViandes
- En partenariat avec ABioDoc, création et diffusion de 3 numéros du BioTransfert Info
- Animation du site web du Pôle Bio et renforcement de l'investissement dans les réseaux sociaux
- **5 numéros** de la newsletter du Pôle
- **12,4** jours (salariés) dédiés aux BioThémas

Communication & Valorisation de résultats

- Animation du site web de l'Initiative Bio Massif Central
- Poursuite de l'Opération "Bio Massif Central - Horizon 2030" avec la phase de concertation avec des enquêtes en ligne, des ateliers de réflexion, rédaction d'une synthèse et co-construction des nouveaux axes de travail du Pôle Bio MC
- Organisation le 05 octobre dans le cadre du Sommet de l'Élevage d'un après-midi d'échanges sur les besoins en références technico-économiques en AB sur le Massif Central
- Réalisation d'une soirée-débat "RDV Bio Acteurs en Corrèze" en novembre
- Enrichissement de la chaîne YouTube du Pôle Bio MC

L'Initiative Bio Massif Central

- 10 réunions pour les instances (AG, CA...) et 1 AGE pour la validation des nouveaux statuts du Pôle
- Poursuite du télétravail en lien avec la Covid
- **37,6** jours de travail pour le fonctionnement du Pôle (gestion courante, instances…), le développement de nouveaux projets et l'animation du réseau
- **15,4** jours de travail pour prestations (Notices ABioDoc, prestation pour l'INRAE)
- **3,4** ETP pour 2021 en CDI
- Retour de Julie Grenier à 50 % à prtir de septembre, suite à son congé parental.
- Premier arrêt maladie pour Covid (décembre)

Fonctionnement interne du Pôle

FONCTIONNEMENT DU PÔLE

(Instances / membres / salariés)

Effet Covid

Pour notre association, 2021 a aussi été une année très fortement impactée par la crise sanitaire liée à la Covid-19, entre confinement, reprises et incertitudes. Ceci a notamment amené :

- Au maintien du télétravail qui est maintenant pleinement intégré dans l'organisation du travail.
- À la nécessité de réorganiser en permanence les plannings selon les aléas sanitaires : difficultés à anticiper, notamment pour l'organisation d'évènementiels ou de réunions en présentiel, adaptation permanente selon l'apparition de cas contacts dans l'équipe ou dans les familles des salariés (nécessité de garder les enfants à tout moment), gestion de nombreux aléas dans les projets, avec des retards dans l'atteinte des objectifs ;
- À un besoin toujours important d'efforts pour maintenir la cohésion et l'efficacité de l'équipe, d'où la réalisation cette année encore de près d'une quarantaine de réunions d'équipe, en distanciel pour la majorité d'entre elles.

En cette deuxième année de crise sanitaire, l'équipe a su encore s'adapter et a développé de nouvelles capacités ou habitudes de travail, notamment dans l'animation de réunions ou d'évènements associant distanciel et présentiel. Ceci a permis la continuité des actions, le lancement des nouvelles tranches des projets BioViandes et BioRéférences, dans des conditions et avec des résultats satisfaisants, mais au prix d'un travail important dans des conditions contraintes.

Vie des instances

2021 a vu la réalisation, en distanciel ou en format distanciel/présentiel, d'un Bureau, de huit Conseils d'Administration, d'une Assemblée Générale Ordinaire et d'une autre, Extraordinaire, pour la validation des nouveaux statuts du Pôle Bio MC (sur le volet élargissement des catégories de membres).
Le nombre des membres au Pôle Bio MC est stable par rapport à l'an dernier.

Le comité de recherche-développement (CRD) n'a pas été sollicité en 2021 et des réflexions ont été conduites pour voir quelles suites donner ici.

Moyens humains (hors administrateurs)

L'équipe salariée du Pôle Bio MC compte, en 2021, cinq personnes en CDI :

- Julie Grenier, chargée de mission, de retour de congés parental en septembre (reprise à mi-temps) ;
- Myriam Vallas, directrice, à plein temps ;
- Georges Alves, chargé administratif et financier, à 60 % ;
- Aurélie Belleil, chargée de mission, à 70 % ;
- Amélie Gidel, chargée de collecte de fonds privés et de communication, à plein temps.

Animation du réseau et travail en réseau

Investissement dans ITAB Lab

Le Pôle Bio MC s'est investi dans l'association ITAB Lab à divers niveaux en 2021 :

- Participation à la cellule d'animation de l'association, à son AG et aux réflexions engagés sur des questions de fonctionnement financiers entre membres.
- Participation aux travaux du groupe de communication (avec une implication surtout d'Amélie Gidel)
- L'animation d'un groupe de travail sur le développement de démarches participatives sur le criblage variétal.

Autres actions

- Un important travail collectif, auquel étaient conviés l'ensemble des membres et partenaires du Pôle, a été réalisé pour définir les nouvelles missions et nouveaux axes de travail du Pôle Bio. Le point d'orgue de ce travail a été une journée de réflexion, organisée le 6 juillet 2021 à VetAgro Sup. Les participants ont été invités à réfléchir aux missions et axes de travail de l'association. Créé en 1998, celle-ci a déjà vu plusieurs fois ses missions évoluer au cours de son histoire, et ce en fonction des besoins exprimés par ses partenaires aussi bien techniques que financiers. Destinée à répondre à l'absence de moyens pour la recherche sur l'AB sur le Massif Central à sa création, l'association vise désormais à répondre aux défis d'aujourd'hui pour plus de bio locale sur le Massif Central. Qu'en sera-t-il à l'horizon 2030 ? C'était l'une des questions principales de cette journée.

  Après une présentation des précédents apports de cette phase de concertation, et des missions et axes de travail actuels, les participants ont travaillé en groupes – l'un en présentiel, l'autre en distanciel – sur :

  - les principaux axes de travail du Pôle ;
  - les missions et l'organisation générale de l'association.

  Les résultats de cette journée de réflexion ont ensuite été retravaillé et validé en CA, puis présenté le 5 octobre 2021 lors d'une table-ronde organisée à l'occasion du Sommet de l'Elevage sur le thème « *Renforcer collectivement les dynamiques des filières bio (de la fourche à la fourchette) du Massif Central : focus sur l'enjeu des références technico-économiques* » (voir ci-après page 30).

  En associant ses membres et partenaires à cette phase de réflexion, l'équipe du Pôle Bio Massif Central souhaite les impliquer davantage dans la vie et la gouvernance de l'association.

- Le Pôle Bio MC a poursuivi son investissement au niveau Massif Central, en participant à plusieurs réunions organisées par le SIDAM dans le cadre du Cluster Herbe. Outre sa présence au Conseil Scientifique et Technique (CST) du Cluster, le Pôle Bio a suivi les travaux du Groupe Prairies ;

- Des échanges avec la Plateforme des Bonnes Pratiques Pour l'Eau du Grand Sud-Ouest (PBPEGSO) ont permis, outre la création de liens entre les deux structures, la valorisation de travaux du Pôle réalisés par le passé dans le cadre du projet MéliBio : https://bonnespratiques-eau.fr/2022/01/23/limiter-les-effets-du-changement-climatique-sur-lautonomie-fourragere-grace-aux-prairies-a-flore-variee/

- De nombreux échanges et collaborations avec des acteurs locaux se sont poursuivis avec notamment l'organisation du RDV Bio Acteurs en Corrèze qui s'est déroulé en novembre 2021 à Tulle et l'organisation du RDV Bio Acteurs en Haute-Loire prévu pour 2022. Les collaborations ont concerné respectivement :

  - L'EPL de Tulle-Naves, AgroBio 19, la Chambre départementale de Corrèze et la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, InterBio Nouvelle-Aquitaine, les communes de Tulle et de Naves en Corrèze pour le RDV bio Acteurs en Corrèze ;
  - L'EPL de Brioude-Bonnefont, le Cluster Bio, la Coopération agricole ARA, Haute-Loire Bio et la Chambre d'agriculture Haute-Loire et Chambre d'agriculture Aura pour le RDV Bio Acteurs en Haute-Loire.

LES PROJETS

Le Pôle porteur de projets multipartenaires à l'échelle Massif Central

2021 a vu le lancement des projet BioViandes Tranche 2 et BioRéférences Tranche 3, avec une année 2020 « blanche », dû à un retard dans l'instruction des demandes de financements.

Projet BioViandes Massif Central

Rappel sur le projet

BioViandes Massif Central (MC) est un projet inter-régional, prévu initialement sur 3 ans, qui réunit une trentaine de structures et est piloté par le Pôle Bio MC. Sa tranche 1 a débuté le 1er janvier 2018 pour s'achever au 31 mars 2020. La seconde tranche était prévue sur 2021/22 mais n'a débuter de façon effective qu'au printemps 2021 (délai dans l'instruction des demandes de subvention).

Ce projet s'appuie sur divers constats et besoins. Le Massif Central est un bassin majeur de production de viande bio. Il accueille près de la moitié des cheptels bovins et ovins allaitants conduits en AB des quatre régions concernées par ce territoire : *Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.* C'est une situation à mettre en avant et une opportunité à saisir pour les filières viandes bio du Massif Central.
Mais les difficultés pour les systèmes allaitants bio sur le Massif Central sont nombreuses : *coûts de production plus importants en zone de montagne, prix élevés des aliments en AB, difficulté à répondre pleinement à la demande (ex : pas de marché en bio pour la viande maigre).*
Par une approche à l'échelle du système de production, BioViandes MC veut apporter des réponses concrètes pour renforcer les capacités des éleveurs bio du Massif Central à produire durablement de la viande, au maximum à l'herbe, ressource majeure de ce territoire, tout en intégrant les attentes du marché.
Par ailleurs, les filières viandes biologiques en plein développement ont des contraintes fortes, en particulier sur le Massif Central, avant tout terre de production d'animaux en vif : *variabilité en termes de volumes ou de qualité des carcasses bio, manque de moyens d'abattage ou de transformation certifiés en AB*… Favoriser les économies d'échelle et optimiser les circuits de collecte et de transformation sont donc des enjeux importants pour les filières viande bio du Massif Central, si elles veulent une juste rémunération de chacun de leurs maillons et un prix maîtrisé pour le consommateur.
BioViandes MC vise donc à contribuer au développement de filières durables pour tous les acteurs, en adéquation avec les potentiels de production des éleveurs biologiques du Massif Central.

La tranche 2 compte trois axes de travail, comptant chacun plusieurs actions :
Axe A : Agir collectivement

- ***Action A-1 :*** Améliorer l'accompagnement des éleveurs de viande bio du Massif Centre via plus de collaboration au niveau local entre acteurs du conseil et acteurs de l'aval
- ***Action A-2 :*** Mener collectivement un travail de réflexion et de prospective sur le développement et la durabilité des filières viandes bio basées sur l'herbe dans le MC
- ***Action A-3 :*** Agir collectivement pour renforcer la capitalisation, l'appropriation et la diffusion des connaissances et des savoirs autour de la production de viande produite à base d'herbe au sein du collectif BioViandes

<u>Axe B :</u> Mieux comprendre et développer de nouvelles connaissances

- ***Action B-1 :*** Mieux comprendre les systèmes pour renforcer leur durabilité et anticiper leurs productions

Action B1 - a : Mieux appréhender des systèmes performants producteurs de viande bio maximisant l'herbe et valorisant au mieux leurs productions

Volet "Connaissance de la durabilité des systèmes" (basé sur des enquêtes en fermes)

Volet "expérimentation" (basé sur l'expérimentation système Salamix)

Action B1 - b : Comprendre les trajectoires de systèmes producteurs de viande bio maximisant l'herbe pour mieux anticiper leurs productions

- ***Action B-2 :*** Mieux comprendre les éléments clés pour une articulation amont-aval plus opérationnelle - Focus sur les filières de proximité (dont la restauration hors domicile)

<u>Axe C :</u> Piloter, communiquer et valoriser.

Le premier trimestre a vu un travail du Pôle Bio MC pour permettre l'examen des demandes de financement des partenaires du projet dans le cadre de la Convention Massif Central (Note : la validation du financement du Pole Bio MC avait été actée fin 2020).

Une fois la décision, favorable, des financeurs connue (mars 2021), les actions ont pu être lancées dès avril. Mais ce retard a impliqué de revoir totalement le calendrier initial, tout en tenant compte des impacts de la crise sanitaire et des évolutions dans les équipes ou/et orientations des partenaires du Pole Bio MC (Rappel : le dépôt initial du dossier de demande de financement du projet avait été fait en 2019 pour un début envisagé courant 1ier trimestre 2020).

Ces éléments auront, malgré tous les efforts des partenaires de BioViandes, des impacts sur les résultats en fin de projet, impacts à évaluer fin 2022 ou début 2023.

Principales réalisations d'avril à décembre 2021 :

- Réalisation de plusieurs réunions ou journées de travail (présentiel et/ou distanciel – plus de 10) : séminaire d'équipe, cellule d'animation, réunions de travail par actions… ;

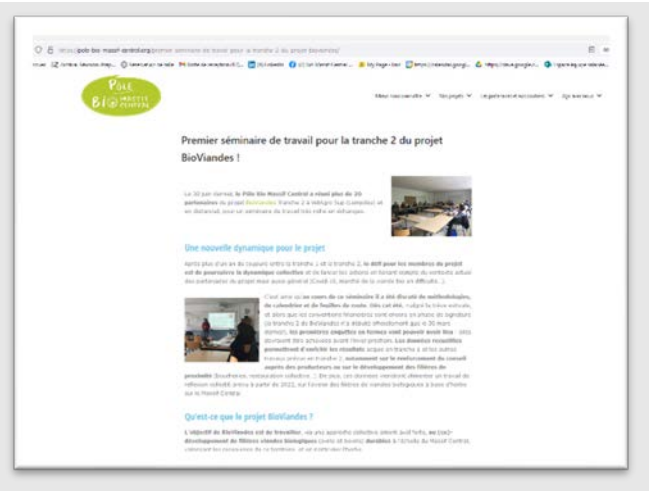

- Lancement et réalisation de suivis de fermes, avec début d'analyse des données collectées ;
- Poursuite de la construction de livrables issues de la Tranche 1 (fiches filières en productions Bovines), présentées aux Bio Thémas (Sommet de l'Elevage) et aussi diffusées à l'occasion de Tech&Bio (septembre) ;
- Suivi administratif des conventions financières et inter-partenariales ;
- Lancement des recrutements des trois stages prévus dans la tranche 2 du projet ;
- Organisation de la feuille de route pour 2022.

Les livrables du projet sont disponibles sur https://pole-bio-massif-central.org/nos-projets-de-recherche-et-developpement-en-cours/resultats-du-projet-bioviandes/

Projet BioRéférences : « Collectif Massif Central pour la production et la valorisation de références en AB – Volet Ruminants

Rappel sur le projet

BioRéférences est un projet inter-régional piloté par le Pôle Bio MC qui réunit 21 partenaires. La 3ème tranche se déroule du printemps 2020 à fin 2022.
La demande, durable, en références sur les systèmes de production en agriculture biologique a été identifiée par les acteurs de terrain des quatre régions du Massif Central comme une priorité devant faire l'objet d'une action collective à l'échelle du Massif Central et avec une meilleure efficacité. Toutefois, la demande en références n'est pas uniforme. Les demandes diffèrent selon les contextes, les thématiques, les points de vue et suivant les publics cibles. Il s'agit donc, à travers ce projet, de créer une dynamique, une mutualisation des compétences et des moyens, une organisation d'acteurs pour la production collective, efficiente et durable de références sur les systèmes agrobiologiques du Massif Central.
L'objectif général de ce projet est de lever, à travers une approche collective et innovante, un frein important au développement de l'AB sur le Massif Central : le besoin permanent pour tous les acteurs (de l'agriculteur au décideur public en passant par le conseil, la recherche, l'enseignement ou encore l'aval) de références technico-économiques réactualisées sur les systèmes de production biologiques. Ces références permettent en effet de mieux caractériser ces systèmes et les éléments clés expliquant leur durabilité, leur capacité à valoriser les ressources naturelles, leur adaptation face aux aléas (économiques, climatiques), leurs atouts pour le développement durable (notamment économique) des territoires.
L'objectif spécifique de ce projet est de co-construire une « fabrique commune Massif Central » de références prioritaires sur le Massif Central pour les ruminants, et d'étudier la façon d'étendre cette fabrique à d'autres productions dans l'avenir et de la pérenniser au-delà de la durée de ce projet. Cette fabrique a pour but :

i) de répondre, de la façon la plus efficace possible (notamment en matière de coûts humains et financiers) à la diversité des besoins en références pour le conseil, l'enseignement et les décideurs pour accompagner le développement d'élevages ruminants biologiques viables, vivables et en cohérence avec leur territoire et leurs filières/marchés (par la production en propre de références mais aussi l'identification de références existantes par ailleurs et mobilisables sur le Massif) ;
ii) de contextualiser ces références et de mettre en avant la cohérence des systèmes d'élevage de ruminants en agriculture biologique à l'échelle du Massif Central.
Cette production de références implique la participation d'une diversité d'acteurs et de compétences. Le but est de mettre en place à l'échelle Massif Central un collectif partageant méthodes et outils pour répondre au mieux aux besoins en références sur les systèmes AB du Massif Central (en s'axant sur les priorités de ce territoire).

Ce projet s'organise autour de **trois axes de travail** :
- **Action 1 : renforcer et optimiser l'existant ;**
- **Action 2 : innover en matière de production de références ;**
- **Action 3 : valoriser les références produites.**

Une quatrième action est dédiée au pilotage général du projet et à la valorisation de ses résultats.

L'accord de financement pour cette tranche 3 du projet a été acté le 1er avril 2021, ce qui a contraint certains acteurs à limiter leur investissement sur le projet avant cette date (en 2020 et début 2021). Par ailleurs, la crise sanitaire a également perturbé les réunions en présentiel début 2021.

Toutefois, malgré ce contexte particulier, l'équipe projet a pu avancer et notamment produire des références technico-économiques pour la campagne 2019.

Par ailleurs, différentes réunions ont été réalisées, en 2021, pour mener les actions de cette tranche 3 :

- Cellule d'animation ;
- Groupe méthodo autour de la fabrique de références ;
- Réunions par filière de production (bovin lait, bovin viande, ovin lait, ovin viande et caprin) pour la production de synthèses technico-économiques et autres livrables ;
- Réunions transversales en mars et avril 2021 en distanciel ;
- Séminaire (format hybride) en juillet 2021 avec l'ensemble de l'équipe-projet afin de faire le point sur les différentes actions du projet et de réfléchir sur la fabrique de références ;
- Réunions pour l'organisation d'actions de valorisation (livrables, évènementiels…) ;
- Etc.

Par ailleurs, les acteurs du projet ont également participé activement à la co-construction du futur projet BioRéférences (2022-2028) en fin d'année 2021. Là encore, des réunions par filière de production ont été menées en distanciel avec d'autres acteurs intéressés par le sujet. Ces échanges ont permis de déterminer les principaux besoins et enjeux pour le futur projet et les actions à mettre en place pour y répondre (voir ci-après page 30).

Comme chaque année, le Pôle et ses partenaires ont aussi réalisé diverses **actions de valorisation et de diffusion** autour des résultats du projet BioRéférences (nous ne notons ici que les principaux) :

- **Sur le site internet du projet** https://bioreferences.bioetclic.org/ :

Ce site est actuellement endommagé et un autre espace web a été mis en place, sur le site du Pôle Bio MC, pour le remplacer : https://pole-bio-massif-central.org/nos-projets-de-recherche-et-developpement-en-cours/resultats-du-projet-bioreferences/.

Ce site a été régulièrement actualisé avec les derniers livrables produits (documents téléchargeables gratuitement) :

- Synthèses annuelles par filière et référentiels ;
- Diaporamas et posters ;
- Cas-types et cas concrets ;
- Etc.

- **À l'occasion du salon Tech&Bio**

Certains résultats du projet BioRéférences ont été présentés au salon Tech&Bio à Bourg-Lès-Valence, dans la Drôme, du 21 au 23 septembre 2021 :

- « *Quels sont les résultats économiques des fermes laitières bio ? Résultats et perspectives* » : intervention présentée par Yannick Pechuzal (Idèle) ;
- « *Des références technico-économiques pour les éleveurs caprin bio* » : poster et animations liées réalisés par Christel Nayet (CA Drôme) ;
- « *Bovins allaitants Bio : quels leviers technico-économiques pour gagner en performance ?* » : intervention de Christèle Pineau (Idèle) en partenariat avec le CER Massif Central ;
- « *Coût de production en élevage ovin viande : Des repères pour une meilleure rémunération du travail en élevage ovin viande bio* » : intervention de Marie Miquel (Idèle).

- **À l'occasion des Bio Thémas**

Les 6 et 7 octobre 2021, le Pôle Bio MC a co-organisé avec l'ITAB les Bio Thémas, cycle de conférences sur l'AB lors du Sommet de l'Elevage (en format hybride).

Les participants ont pu suivre, **le jeudi 7 octobre,** plusieurs interventions en lien avec les « *Ruminants bio : performances des systèmes bovins laitiers et perspectives de développement pour les filières bovines et ovines allaitantes* », dont deux présentations réalisées à partir de résultats du projet BioRéférences :

- « *Impacts d'aléas climatiques sur les performances des systèmes bovins laitiers*

biologiques et exemples d'adaptations sur les fermes » par Yannick Péchuzal (Idèle) et Jean-Pierre Monier (Chambre d'agriculture de la Loire) ;
- « *Coûts du système d'alimentation en élevage ovin viande bio* » par Marie Miquel (Idèle).
-

Ces présentations sont accessibles sur le site du Pôle Bio MC : https://pole-bio-massif-central.org/les-bio-themas/les-biothemas-2021
Les « replay » complets de ces conférences Bio Thémas sont visionnables sur :
- Le site du Pôle Bio MC : https://pole-bio-massif-central.org/les-bio-themas/les-biothemas-2021/ ;
- L'espace-web dédié au projet BioRéférences : https://pole-bio-massif-central.org/nos-projets-de-recherche-et-developpement-en-cours/resultats-du-projet-bioreferences/ ;
- La page YouTube du Pôle Bio MC : https://www.youtube.com/watch?v=r9RXJtWR9CQ&list=PLJvBPxzRyuPQtWfFc3h63AmI8V0D3jHA6&index=4&t=7141s.

Enfin, le **5 octobre 2021**, lors de la table ronde « *Renforcer collectivement les dynamiques des filières bio (de la fourche à la fourchette) du Massif Central : focus sur l'enjeu des références technico-économiques* », Patrick Veysset, référent scientifique du projet BioRéférences, a présenté les « *Constats issus du projet BioRéférences et enseignements à en tirer sur les dynamiques d'évolution des systèmes d'élevage ruminants bio* ».

- **Autres valorisations :**
  - Diffusion large des actualités du projet BioRéférences via le BioTransfert Info (aux partenaires du Pôle Bio MC et d'ABioDoc, et notamment sur la plateforme Resana Réso'Them Formabio) ;
  - Diffusion à d'autres occasions par les membres du projet.

Par ailleurs, les références **ont été, bien sûr, utilisées au quotidien pour le conseil en 2021** par les acteurs du projet (suivi de projets collectifs ou individuels (simulations d'installations, de conversions…), formations, réponses aux sollicitations, actions de sensibilisation…) **ou encore pour répondre à des enjeux d'actualité** (utilisation de cas-type pour faire de la prospective / projet AP3C, calcul de différents indicateurs demandés par Egalim…)
Cette diffusion et utilisation est amplifiée de par la taille de l'équipe-projet et la présence de différents réseaux.

Les livrables du projet sont disponibles sur : https://pole-bio-massif-central.org/nos-projets-de-recherche-et-developpement-en-cours/resultats-du-projet-bioreferences/ :

Exemples de résultats/livrables :
Synthèses, référentiels, interventions techniques…

Bovins Viande
Collectif BioRéférences
Collectif BioRéférences
Pôle AB Massif Central
Pôle Bio Massif Central
LES EXPLOITATIONS EN VIANDE BOVINE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE DU MASSIF CENTRAL - RESULTATS CAMPAGNE 2019
Suivis des exploitations et contribution à la rédaction :
Marie-Line BARJOU, Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne
Emmanuel DESILLES, Chambre d'agriculture de l'Allier
Francis BOUGAREL, Chambre d'agriculture de l'Allier
Philippe HALTER, Chambre d'agriculture de la Haute-Loire
Aurélien GAIGE, Chambre d'agriculture de la Corrèze
Natacha LAGOUTTE, Chambre d'agriculture de la Creuse
Stéphane BRISSON, Chambre d'agriculture de la Loire
Marie-Claire PAILLEUX, Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme
Christophe TROQUIER, INRA Clermont-Ferrand-Theix
Vincent VIGIER, Chambre d'agriculture du Cantal
Synthèse des données et rédaction :
Christèle PINEAU, Institut de l'élevage
Juillet 2021

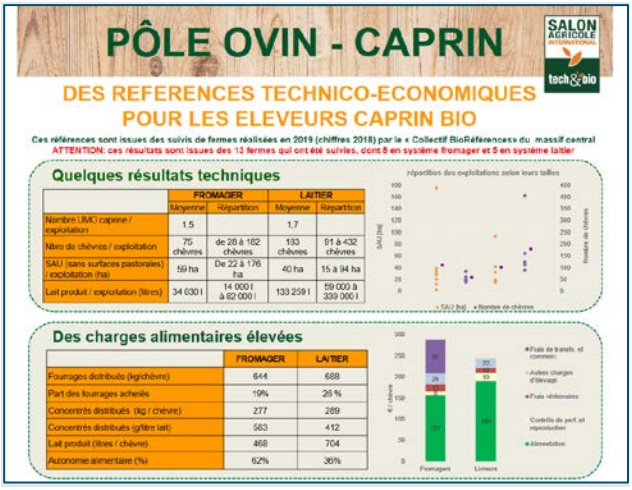
PÔLE OVIN - CAPRIN
SALON AGRICOLE INTERNATIONAL
tech&bio
DES REFERENCES TECHNICO-ECONOMIQUES POUR LES ELEVEURS CAPRIN BIO
Quelques résultats techniques
Des charges alimentaires élevées

YouTube FR
Rechercher
La ferme laitière « moyenne » Bioréférence 2019
19 fermes suivies en 2019
92 ha SAU
2,5 UMO (0,4 sal.)
76 UGB
340 000 l de lait produits
52 VL (28% TR)
6500 l/VL
160 g de conc./l
73 g MSU/l
478 €/1000l
PM
BC
DM
AB
Lire (k)
2:47 / 3:24:02
Ruminants bio : Performances des systèmes bovins laitiers et perspectives de [...] - BioThémas 2021
76 vues • 27 oct. 2021
0
JE N'AIME PAS
PARTAGER
EXTRAIT
ENREGISTRER
Pôle Bio Massif Central
11 abonnés
S'ABONNER

Autres projets à l'échelle Massif Central

Le projet IDEBIO Massif Central (IDEBIO MC) : Innover et Dynamiser l'Environnement de la BIO pour un développement durable valorisant la diversité des ressources et territoires du Massif Central.

Rappel sur le projet

IDEBIO MC (fin 2018-fin 2022 après avenant) a pour objectif général le renforcement d'une agriculture biologique atout pour le développement durable du Massif Central, via un environnement de l'AB plus dynamique et plus favorable à l'échelle de ce territoire. Pour ce faire, ce projet vise à la fois :

- un renforcement aussi bien en volume qu'en efficacité des moyens, en particulier financiers, en faveur de la R&D en AB sur ce territoire ;
- et le développement de dynamiques de collaboration, de coopération autour de l'AB sur le Massif Central.

IDEBIO MC veut atteindre ces objectifs via la mise en œuvre d'un fonds de développement, outil de collecte de fonds privés (mécénat d'entreprise, dons de particuliers), devant à la fois ***i)*** renforcer les moyens financiers en faveur de la R&D en AB sur le MC et ***ii)*** créer de nouvelles dynamiques autour de cette agriculture sur ce territoire.

Ceci se décline en deux objectifs opérationnels pour IDEBIO MC :

- Axe A : Créer le cadre et les outils nécessaires au fonctionnement du fonds de développement ;
- Axe B : Initier des dynamiques de collaboration visant à faire vivre ce fonds, ou en lien avec ce dernier, via :
  a. un réseau d'acteurs économiques contributeurs au fonds,
  b. un réseau d'acteurs (opérateurs économiques, chercheurs, acteurs du développement, de l'enseignement…), espace de coopération ouverte, porteur d'actions concrètes de R&D en AB sur le MC fortement en lien avec les porteurs d'enjeux dans leur territoire, financées par le fonds et pouvant aussi mobiliser des contributions non financières (ex : mécénat de compétence).

IDEBIO AXE A – Créer le cadre et les outils nécessaires au fonctionnement d'un fonds de développement

Cet axe compte plusieurs thèmes de travail. La crise Covid ayant impacté notre travail, les objectifs prévus cette année-là ont dû être revus, avec des réajustements.

- **Thème « Développer une gouvernance adaptée et ouverte »**
  Via deux composantes principales :
  - *Les instances du Pôle Bio MC,*
  - *La mise en place d'un cadre permettant une co-définition ouverte au plus grand nombre (dont les contributeurs au fonds) des priorités d'actions finançables via le fonds de développement.*

En 2020, un travail de concertation a été engagé et s'est poursuivi en 2021 avec notamment la mise en place d'enquêtes en ligne.

L'objectif était multiple :

- Identifier collectivement des axes de recherche-développement (R&D) à porter à partir de 2022 à l'échelle du Massif Central, en particulier par le Pôle Bio MC et ses partenaires, axes dans lesquels pourraient s'inscrire des projets finançables par le fonds de développement Bio Massif Central ;
- Communiquer sur le financement privé de la R&D en AB sur le Massif Central ;
- Contribuer à une meilleure prise en compte de l'AB dans les programmes Massif Central et de la dimension MC dans les politiques régionales ;
- Voir comment la concertation peut contribuer au cadre recherché ici devant

permettre une co-définition ouverte au plus grand nombre des priorités d'actions finançables via le fonds de développement.

En 2021, l'association a dévoilé les résultats de ces enquêtes en ligne, donnant lieu à une synthèses et la diffusion de celle-ci en plusieurs temps via les différents canaux de communication. Les événements prévus en 2020 mais reportés à cause de la crise Covid ont eu lieu en 2021 avec un RDV Bio Acteurs en Corrèze (3 novembre 2021) et la préparation d'un RDV Bio Acteurs en Haute-Loire prévu en 2022. Des webinaires avec les partenaires et membres du Pôle Bio MC ont été organisés afin de définir les nouvelles orientations de l'association. Ainsi en septembre 2021, les administrateurs se sont réunis afin de travailler sur ces nouveaux axes de travail qui seront mis en œuvre dès 2022.

- **Thème « Se doter des outils de gestion et juridiques nécessaires »**
  Ce thème englobe plusieurs objets pouvant être abordés (liste non exhaustive) :
  - *Le suivi comptable, appuyé sur les importants outils de gestion déjà mis en place par le Pôle pour la gestion de projets multipartenaires,*
  - *Le volet fiscal (notamment pour la délivrance des rescrits fiscaux donnant lieu à des réductions d'impôt en cas de don),*
  - *Les aspects conventions, notamment financières, entre le Pôle et les acteurs pouvant être financés via le fonds.*

Sur le volet "juridique et fiscal", le cabinet DelSol Avocats a été sollicité sur les questions liées à l'organisation d'évènementiels, sur le mécénat et ses contreparties.

Sur le point « *suivi comptable »,* le travail mené en 2021 s'est basé sur :

- des échanges (mails et téléphoniques avant tout) avec le commissaire aux comptes du Pôle Bio MC afin de mettre les outils comptables nécessaires en place, notamment en lien avec la nouvelle règlementation 2020 pour les structures faisant appel à la générosité du publique (évolution notamment de l'annexe) ;
- L'évolution des outils comptables et de gestion, notamment pour le suivi des dons.

***Il n'y a pas eu d'avancée sur le volet « conventions, notamment financières, entre le Pôle et les acteurs » sur* l'année 2021.**

- **Thème « Renforcer les capacités de l'équipe salariée du Pôle pour le développement de ce fonds »** *(via des formations et/ou le recrutement selon nécessité)*
  Le renforcement des capacités de l'équipe salariée s'est poursuivi via :
  - Participation à une formation d'animateur par Aurélie en début d'année ;
  - Participation à des webinaires sur des thématiques particulières (par exemple, sur les outils Microsoft Teams) ;
  - La poursuite du développement de solutions web plus performantes pour le travail à distance, en lien notamment avec la crise Covid. L'investissement en 2021 s'est surtout porter sur le déploiement en interne des options techniques choisies.;
  - La création vidéo comme support de communication a nécessité l'achat d'un stabilisateur.

- **Thème « Développer les outils, supports et actions de communication nécessaires »**

  De nombreuses actions ont été menées pour cette année 2021 :

  - **La poursuite du développement de nos réseaux sociaux** avec une animation quotidienne et la définition d'une nouvelle

stratégie nous a permis d'accroître et de renforcer notre communauté.

- **Poursuite du développement de nos outils web (newsletter, articles web…)**

- **La création d'un serious game** à destination du grand public pour sensibiliser le citoyen à l'agriculture biologique et au Massif Central. Ce projet a été réalisé avec des étudiants de VetAgro Sup et a donné lieu à plusieurs jeux (jeu des sept familles, jeu de l'oie, etc.), chacun adapté à un public cible (consommateur averti, enfant, etc.).

- **La poursuite de l'Opération « Bio Massif Central - Horizon 2030 » :**
  - Lancement de la phase de concertation en ligne, avec la réalisation de plusieurs enquêtes en ligne de mars à avril pourtant sur les valeurs de la bio ainsi que sur les filières bio du Massif Central.
  - Reprise de l'organisation des temps de débat dans le prolongement des RDV Bio Acteurs, donnant lieu à :
    - Un webinaire, organisé dans le cadre de la Foire Pollen par Nature et Progrès, qui a réuni une quinzaine de participants sur le thème « Comment aller vers plus de démocratie alimentaire ? »
    - Deux web-atelier réunissant des acteurs du monde agricole pour échanger sur ce que pourrait être les fermes et les filières bio du Massif Central en 2030.
    - Un RDV Bio Acteur qui s'est tenu le 3 novembre à Tulle (Corrèze) sur le thème "Des territoires 100% bio engagés : quels possibles pour 2030 ?" avec la participation de Xavier Poux, docteur en économie rural, membre du bureau d'études AScA, chercheur associé à l'IDDRI et co-auteur du livre « Demain, une Europe agroécologique ».
    - L'organisation du RDV Bio Acteurs en Haute-Loire programmé pour 2022.
  - Fin du projet tuteuré avec des étudiants de VetAgro Sup sur des enquêtes auprès de magasins implantés sur le Massif Central pour identifier leurs besoins et les freins actuels.
  - Diffusion de la synthèse des résultats de l'Opération "Bio Massif Central-Horizon 2030" via une campagne de communication.

Exemple de publications pour la diffusion de la synthèse des résultats de l'Opération "Bio Massif Central - Horizon 2030"

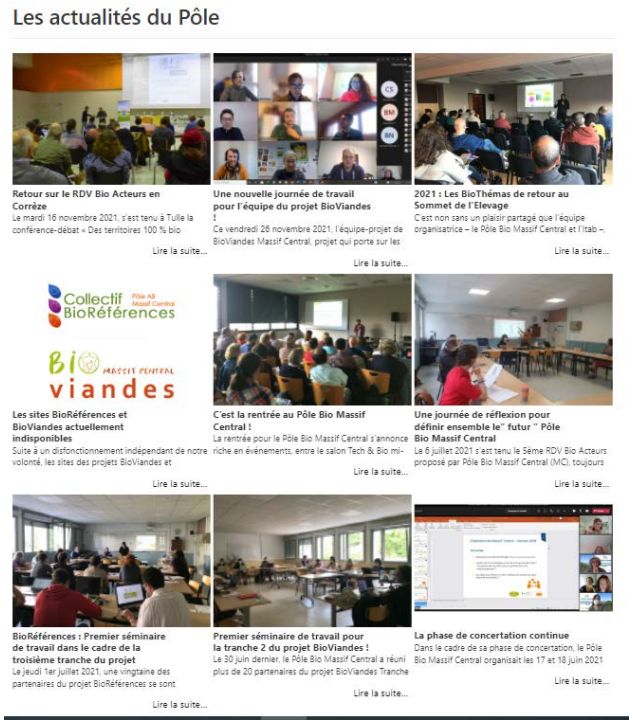

Page « Actualités » du site du Pôle Bio Massif Central (https://pole-bio-massif-central.org/les-actualites-du-pole)

IDEBIO AXE B – Créer de nouvelles dynamiques de coopération à l'échelle Massif Central en lien avec le fonds de développement Bio Massif Central

Dans le cadre de cet axe, il est prévu de travailler sur deux types de dynamiques :

- Un réseau d'acteurs économiques contributeurs au fonds ;
- Un réseau d'acteurs (opérateurs économiques, chercheurs, acteurs du développement, de l'enseignement…), espace de coopération ouverte, porteur d'actions concrètes de R&D en AB sur le MC.

Cet axe a aussi fait l'objet, en 2021 comme en 2020, d'aménagement en lien avec la crise Covid-19.

- **Thème « Développer une dynamique durable d'acteurs économiques contributeurs au fonds »**

Dès le début d'année 2021, une nouvelle stratégie de recherche de fonds privés a été mis en place avec le développement de nouveau supports de communication. Un travail de démarchage (mécénat et sponsoring) auprès d'acteurs économiques du Puy-de-Dôme et plus particulièrement des magasins spécialisés a été mené tout au long de l'année. Un effort à particulièrement était fait sur la mise en avant du Pôle Bio Massif Central avec le développement d'un label. En affichant ce label sur leurs outils de communication, ces acteurs montrent leur soutien à l'association et leur engagement pour le développement d'une agriculture biologique locale et durable sur le Massif Central.

- **Thème « Lancer et tester un réseau de coopération ouverte »**

La mise en œuvre de ce thème de travail a aussi été impactée par le contexte de crise sanitaire dès 2020 mais aussi en 2021 : retard de réalisation, difficultés à impliquer les acteurs, que ce soit les acteurs de la R&D ou les entreprises, tous centrés sur leur nécessaire adaptation face à la crise. L'objectif, comme en 2020, était d'avancer ici sur la création d'un réseau basé sur de nouvelles modalités de collaboration grâce à la construction de dossiers en réponse à des appels à projet (fonds publics ou privés). Cette manière de travailler via des réponses à des appels à projet est devenue essentielle pour fédérer de nouvelles dynamiques dans un contexte aussi tendu que celui que nous avons connu. Cette approche permet aussi d'aborder la question de la mobilisation de fonds privés pour les actions portées par ce réseau.

Rappel : Eléments de présentation du réseau de coopération ouverte tel qu'il est pensé :

- *Dénomination* : Réseau ou dispositif CapBio MC – Dispositif Collaboratif d'Appui à l'adaptabilité des systèmes biologiques du Massif Central.
- *Finalités* : un dispositif collaboratif visant à optimiser la capitalisation et la mobilisation de ressources, existantes ou à créer (références, protocoles, outils, réseaux…), pour mieux accompagner les éleveurs de ruminants et, à terme, tous les producteurs biologiques du Massif Central, et donc favoriser leur adaptabilité face à des questionnements techniques et à un contexte en constante évolution (aléas climatiques, attentes sociétales…). Ainsi, en matière de connaissances et ressources, il devra :
  - Faciliter l'accès à l'existant (ressources théoriques et pratiques, réseaux, experts…),
  - Faciliter la capitalisation des ressources issues du terrain, notamment des collectifs d'agriculteurs mais aussi des acteurs de l'enseignement et de la recherche,
  - Faciliter la co-construction de connaissances et de solutions et la création de ressources « Massif Central » ;
- *Membres* : en priorité, des agriculteurs, via des collectifs, des acteurs du conseil, de la recherche et de l'enseignement agricole.

Appel à projet « mobilisé » en 2021 et résultats :

- *Appel à projets de recherche participative Co-Construction de Connaissances CO3 - dépôt en mai 2021*

Dépôt du projet *« Réseau CapBio MC - Vers un réseau pour faire de la co-construction, en particulier des connaissances, un atout pour l'adaptabilité et la sécurisation des systèmes biologiques du Massif Central »* :
Les questions abordées ici portaient sur la suite du développement du réseau à travers des actions tests et sur la construction d'outils d'évaluation du fonctionnement d'un réseau et de ses résultats en particulier auprès des agriculteurs. Malheureusement, ce projet n'a pas été retenu.

- **Mais aussi :**

Des travaux sur des outils pour l'accompagnement de collectifs d'agriculteurs - Développement de la boite à outils Agri-Savoir et ses suites

Réalisés hors financement Idebio, ces outils pourront toutefois, à terme, être mobilisés par le réseau de coopération ouverte pensé par le Pôle Bio MC (*voir ci-après pages 28 et 29*).

Renforcer les compétences des salariés du Pôle Bio

En parallèle, l'équipe salariée du Pôle Bio MC a pu bénéficier de formations, notamment sur l'animation participative ou en distanciel.

BioTransfert 20-21 : un projet à l'échelle Massif Central

Ce projet a été déposé en 2019 auprès de la Convention Massif Central et concerne le Pôle Bio MC (avec une prestation d'ABioDoc). Axé sur le transfert de connaissances, ce projet a commencé en janvier 2020 pour deux années. Suite à une demande d'avenant, il sera prolongé jusqu'au 31 décembre 2022.

Eléments sur le projet

La finalité de ce projet est une meilleure valorisation, à l'échelle du Massif Central, des connaissances et des pratiques en AB ou pouvant être mobilisées en AB, en particulier dans les filières d'élevages biologiques à base d'herbe, auprès d'un public toujours croissant et divers (agriculteurs, bio ou non, conseillers, chercheurs, enseignants, apprenants mais aussi collectivités territoriales ou encore décideurs).

Pour ce faire, ce projet a **trois objectifs opérationnels** :
- Un accroissement des démarches de coopération autour de la valorisation des connaissances et des pratiques en AB ou pouvant être mobilisées en AB ;
- Une capitalisation renforcée de l'existant ;
- Une meilleure diffusion et appropriation des connaissances.

Ce projet compte **trois actions** :
Action A : Renforcer les démarches de coopération autour de la valorisation des connaissances et pratiques, en particulier pour les élevages biologiques à base d'herbe, avec les volets suivants :
- Développer une démarche de coopération avec le LIT EHM,
- Renforcer les synergies et collaborations avec des établissements d'enseignement agricoles du Massif Central,
- Poursuivre les synergies avec les porteurs de projets sur les filières d'élevage à base d'herbe du MC,
- Engager une démarche de collaboration avec d'autres territoires de massif sur la question de la valorisation des connaissances sur les filières d'élevages biologiques à base d'herbe en montagne ;

Action B : Renforcer les supports et les canaux de valorisation (capitalisation et diffusion) des connaissances pour les élevages biologiques à base d'herbe, avec deux volets :
- Consolider l'existant en termes de capitalisation et diffusion,
- Développer de nouveaux outils de valorisation ;

Action C : Action transversale, avec deux tâches :
- Assurer le suivi financier et administratif,
- Communiquer et valoriser.

- **Action A : Renforcer les démarches de coopération autour de la valorisation des connaissances et pratiques**

  - *Tâche 1 : Développer une démarche de coopération avec le LIT EHM*

Le Pôle Bio MC a continué à suivre les travaux du LIT EHM (Laboratoire d'Innovations Territoriales Elevage à l'Herbe de Massif). En 2021, le Pôle Bio et le LIT ont notamment échangé autour de la rédaction d'une lettre d'intérêt commune suite à un appel à contribution dans le cadre des financements TETRAE région AuRA. Le Pôle Bio a également échangé plus spécifiquement avec les acteurs de deux projets lauréats de l'appel à idées #1 LIT EHM 2020 :
- Le projet « *Pilotage d'une exploitation par le bilan carbone* », porté par le lycée agricole de Rochefort-Montagne, et en lien avec l'action-test « *EPL, médiateurs de la recherche-développement en AB sur le Massif Central* » développée par le Pôle Bio en 2021 (voir ci-après) ;
- Et le projet Coccinelle, et plus spécifiquement le volet « *mobilisation des citoyens* », avec des échanges d'expériences ou participation à des temps forts de Coccinelle.

- *Tâche 2 : Renforcer les synergies et collaborations avec des établissements d'enseignement agricole du Massif Central*

À partir de mai 2021, une action test « *EPL médiateurs de la Recherche-Développement en AB sur le Massif Central* » a été lancée. Le Pôle Bio MC a construit plusieurs propositions d'actions possibles pour les EPL, autour de trois thématiques : i) les EPL acteurs de la co-construction de projets, ii) les EPL acteurs de la valorisation de résultats de projets de R&D et iii) les EPL bénéficiaires privilégiés de la valorisation de résultats de projets de R&D. A l'automne 2021, un sondage en ligne a été diffusé aux EPL afin de leur permettre de se positionner sur ces propositions d'actions. Certaines ont pu démarrer dès fin 2021, comme l'adaptation du jeu « *Les 7 familles de l'AB* » aux apprenants, mais la plupart se concrétiseront en 2022.

- *Tâche 3 : Poursuivre les synergies avec les porteurs de projets sur les filières d'élevage à base d'herbe du MC*

Ici, le Pôle Bio MC a notamment participé aux comités techniques et scientifiques du Cluster Herbe.

- *Tâche 4 : Engager une démarche de collaboration avec d'autres territoires de massif sur la question de la valorisation des connaissances sur les filières d'élevages biologiques à base d'herbe en montagne*

Cette tâche, du fait de l'impact de la crise Covid, n'a pu être engagée qu'à l'automne 2021. En lien avec la réalisation de la lettre d'information BioTransfert Info (voir ci-après), et avec un appui important d'ABioDoc, il a été pris contact avec divers acteurs intervenant potentiellement sur divers massifs français (Vosges, Jura, Alpes et Pyrénées). Le but était de leur proposer de diffuser des articles concernant leurs actions dans le BioTransfert Info. Cela se concrétisera en 2022.

- **Action B : Renforcer les supports et les canaux de valorisation**

- *Bulletins BioTransfert Info*

En 2021, le Pôle Bio MC, en collaboration avec ABioDoc, a réalisé trois numéros du **BioTransfert Info**, diffusés par mail et téléchargeables sur les sites du Pôle Bio (https://pole-bio-massif-central.org/biotransfert-info/) et d'ABioDoc.

Edito

VetAgro Sup | ABioDoc | Pôle Bio Massif Central

Le BioTransfert Info évolue...

• Ouverture vers d'autres massifs !

Déjà le 13ème numéro du **BioTransfert Info**, créé maintenant il y a plus de quatre ans. Né d'une collaboration entre ABioDoc-VetAgro Sup et le Pôle Bio Massif Central, il est devenu, avec le temps, **un espace ouvert à tous les acteurs de la bio sur le Massif Central qui souhaitent communiquer sur leurs actions.**

En cette année 2021, nous avons souhaité aller plus loin et proposer à des acteurs intervenant dans **d'autres massifs en France** (les Vosges, le Jura, les Alpes ou encore les Pyrénées) s'ils seraient intéressés non seulement pour recevoir le BioTransfert Info, mais aussi pour y contribuer. Les premiers retours, suite aux prises de contact réalisées cet automne par Héloïse Bugaut, d'ABioDoc, sont plutôt positifs.

Ainsi, ce BioTransfert Info n°13 sera diffusé largement vers les autres massifs français et, dès le prochain numéro prévu pour le premier trimestre 2022, vous devriez découvrir les premiers articles portant sur des actions menées sur l'AB dans d'autres zones de montagne en France, en particulier dans les Pyrénées. Merci par avance à nos nouveaux contributeurs et bienvenue à eux !

Et nous espérons aller plus loin : prochaine étape envisagée, la Suisse !

Les équipes d'ABioDoc-VetAgro Sup et du Pôle Bio Massif Central

Crédit : Benoit Croisel

BioTransfert Info N° 13 – Extraits

- *Bio Thémas et Sommet de l'Elevage*

Après l'annulation du Sommet de l'Elevage en 2020, et donc l'organisation d'une édition des **Bio Thémas** exceptionnellement en distanciel, ce **cycle de conférences** co-organisé par le Pôle Bio et l'Itab a pu retrouver les salles de

conférences du Sommet de l'Elevage en 2021. Afin de permettre au plus grand nombre d'y participer, cette neuvième édition était organisée en format mixte, présentiel et distanciel. Comme en 2020, les deux après-midis étaient consacrés respectivement aux monogastriques et aux ruminants :

- Mercredi 6 octobre 2021 sur le thème « ***Porcs bio*** *: Point d'avancement sur la problématique de la castration et recommandations pour la conduite d'élevage (reproduction, logement, valorisation des fourrages)* » ;
- Jeudi 7 octobre en matinée, sur le sujet « ***Ruminants bio*** *: Performances des systèmes bovins laitiers et perspectives de développement pour les filières bovines et ovines allaitantes* ».

Ces conférences, qui ont été enregistrées et mises en ligne sur la chaîne YouTube du Pôle Bio MC, ont regroupé une centaine de participants et les supports de présentations ont fait l'objet de nombreux téléchargements.

Voir sur le lien : https://pole-bio-massif-central.org/les-bio-themas/les-biothemas-2021/

Le Pôle partenaire de projets CasDar nationaux

En 2021, le Pôle Bio Massif Central était partenaire de deux projets CasDar nationaux, présentés ci-après.

AGOR@GRI : Les médias sociaux au service des agriculteurs engagés dans l'agro-écologie

Rappel sur le projet

L'agriculteur engagé dans l'agro-écologie doit en permanence adapter ses pratiques aux évolutions de son agro-éco-système et entrer dans une démarche d'apprentissage continu. L'accès à des formes de conseil personnalisé implique rapidité et réactivité dans les échanges entre les différentes parties prenantes, ce que permettent les médias sociaux. Mais l'usage de ces derniers dans le cadre de projets agroécologiques et leur effectivité à accompagner les changements de pratiques ne sont pas si évidents ni toujours pertinents. A partir de travaux autour d'expériences d'usages de médias sociaux dans des démarches agro-écologiques et de l'accompagnement de structures qui les utilisent ou souhaitent les utiliser pour proposer du conseil technique agro-écologique, Agor@gri fournira des éléments-clés aux agriculteurs, conseillers, enseignants et autres acteurs du développement pour optimiser leurs usages de médias sociaux pour promouvoir et accompagner une transition agro-écologique.

Actions du projet :

. Action 1 : Recueil des besoins, caractérisation des usages et expertise

. Action 2 : Construction d'un guide pour les usagers de médias sociaux qui mobilisent ces outils pour partager des connaissances et chercher/fournir du conseil technique agro-écologique

. Action 3 : Accompagnement de structures dans la conception d'offres de conseil agro-écologique autour d'un média social et identification des éléments-clés des cahiers des charges.

. Action 4 : Pilotage du projet, veille, capitalisation des résultats, production et diffusion des livrables

Ce projet, prévu pour une durée de 42 mois, a débuté en janvier 2019. Les actions menées en 2021, comme l'année précédente, ont aussi été impactées par la crise sanitaire, avec notamment l'annulation de plusieurs réunions de travail en présentiel.

Au final, le Pôle Bio MC a participé à plusieurs ateliers de conception, des réunions de travail ou encore un séminaire (en présentiel à Paris).

Ainsi le Pôle a participé directement au développement des actions, travail qui sera poursuivi en 2022 avec un investissement particulier dans la réalisation et la diffusion des livrables issus du projet.

Le Pôle a aussi contribué à la communication sur le projet, via la rédaction ou diffusion d'articles sur le web et les réseaux sociaux.

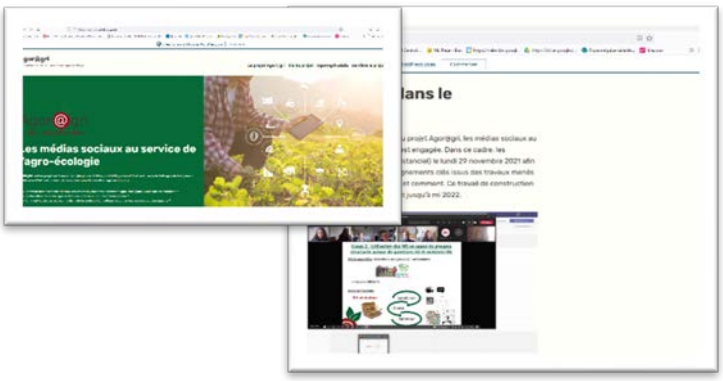

Projet PROVerBIAL : PROduire de la Viande BIologique qui valorise les territoires avec le troupeau bovin ALlaitant

Eléments issus du dossier déposé en avril 2020

OBJECTIFS - La consommation de produits alimentaires issus de l'agriculture biologique est en plein essor. Les produits carnés n'échappent pas à cette tendance, encouragée par les plans de filière des Etats Généraux de l'Alimentation qui ambitionnent de doubler, en 5 ans, la production de viande bovine AB et de proposer dès 2022 au moins 20 % de produits AB en restauration scolaire et d'entreprise (RestoCo). Ce projet vise à positionner le troupeau bovin allaitant dans l'offre de viande issue de l'agriculture biologique sur le segment de la restauration collective. Il s'agira de proposer des itinéraires techniques alternatifs à la production de maigres, qui valorisent la voie mâle (jeunes rosés, bœufs rajeunis), en cohérence avec les contraintes de production liées au cahier des charges et les attentes nouvelles des consommateurs en restauration hors domicile. La pertinence économique et environnementale de ces itinéraires, et le positionnement sur le marché de ces nouveaux produits seront objectivés dans deux contextes territoriaux qui serviront de support méthodologique à l'élaboration des outils de développement et actions de transfert.

ACTIONS

. Action 1 : *Analyse de la place du troupeau bovin allaitant dans la filière viande biologique et perspectives d'évolution ;*

. Action 2 : *Acquisition de connaissances techniques sur la production de nouveaux types de produits AB ;*

. Action 3 : *Caractérisation de ces nouveaux produits face aux attentes des consommateurs en restauration collective ;*

. Action 4 : *Démarche participative territorialisée pour accompagner le transfert et le développement de filières – Valorisation et gouvernance.*

RESULTATS ET VALORISATION ATTENDUS

Un état des lieux de la production nationale de viande bovine issue de l'agriculture biologique constituera le premier niveau d'information et de réflexions en direction de la filière. Un zoom particulier sera fait sur deux territoires d'étude pour alimenter l'analyse et la construction de diagnostics territoriaux fins à destination des acteurs locaux. Des enquêtes filière en début de projet permettront d'affiner les choix techniques des tests de production de jeunes bovins mâles de type rosé (autour d'un an) ou de bœufs jeunes (autour de deux ans). En fin de projet, les mêmes enquêtes permettront d'interroger aux vues des résultats sur les freins à lever et les leviers à développer. Les résultats des tests seront formalisés sous forme de fiches techniques présentant les itinéraires de production dans différents contextes, fourragers en particulier. Les fiches Produit présenteront les nouveaux produits commerciaux qui seront caractérisés par des indicateurs de qualité intrinsèques et extrinsèques mis en évidence dans les tests en situation de consommateur.

Durant le projet, une démarche participative territorialisée permettra, par itération, de co-construire les actions de transfert d'innovation. La synthèse des arguments à mettre en avant pour favoriser le développement de filières bio pour la restauration collective dans deux contextes territoriaux pourra servir de recommandation pour le déploiement dans d'autres territoires.

Les résultats des actions seront communiqués sous forme de publications techniques et scientifiques, et de supports pédagogiques. Ils seront présentés en conférences aux instances professionnelles et lors des principaux évènements nationaux (journées techniques, salons, colloques…). Ils bénéficieront également du relais par les sites web et bulletins et newsletters des partenaires. Des personnes ressources impliquées dans le projet contribueront aussi, à la demande, à la dissémination des acquis du projet.

Le projet Proverbial a débuté en janvier 2021. Le Pôle Bio MC est chef de file de l'action 4. Son implication ici est donc importante, avec un suivi

de l'avancée des autres actions ou encore une participation au pilotage du projet.

En cette première année le Pôle a notamment participé, voire co-organisé près d'une dizaine de réunions de travail (en distanciel), trois cellules de pilotage, ou encore une journée de travail (en présentiel sur l'EPL de Tulle-Naves) et un séminaire d'équipe (sur 2 jours – en distanciel).

Le Pôle Bio s'est aussi investi dans la définition de la charte graphique, du logo, la construction de documents de présentation (plaquette), la conception du site web ou dans la communication autour du projet.

Il a aussi travaillé à la diffusion de premiers résultats (Tech & Bio et surtout les BioThemas).

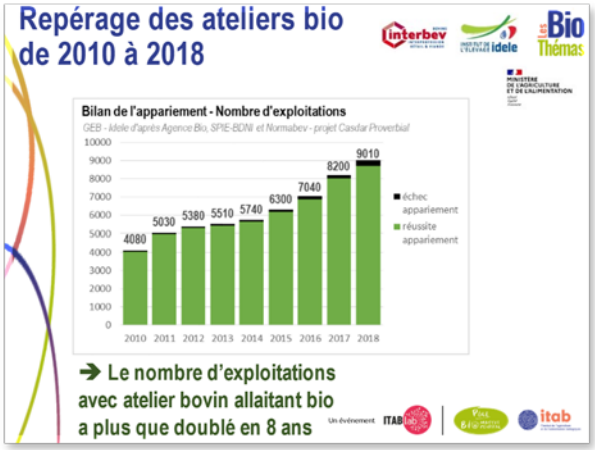

Autre projet avec partenariat du Pôle Bio MC

Projet JACCADIT : Création d'un Jeu de rôle pour l'Accompagnement de Collectifs en Conversion à l'Agriculture biologique Dans les terrITOires

Eléments sur le projet

Se convertir à l'agriculture biologique (AB), ou développer l'AB dans un territoire pour répondre à des enjeux économiques ou environnementaux, soulève de nombreuses questions, dont les réponses sont parfois de l'ordre de la construction collective. Par une approche collaborative entre chercheurs et membres de la société civile, l'objectif de ce projet, d'une durée d'un an, est la création d'un jeu de rôle qui pourra être utilisé comme outil d'accompagnement pour des collectifs en questionnement sur la transition vers l'AB dans un territoire, voire même en amont pour la constitution d'un groupe voulant réfléchir à la conversion.

Dans le cadre de ce projet porté par VetAgro Sup, de septembre 2020 à janvier 2022 (auprès une prolongation de 6 mois), le Pôle apporte un appui limité (2 jours).

En 2021, le Pôle a participé à 2 comités de pilotage qui ont permis de faire le point sur l'évolution du jeu de rôle, baptisé « *Conver(sa)tion aux Monts de Mim* », principal livrable du projet, tout au long de sa construction : fonctionnement, graphisme, règles du jeu…

Le 13 décembre 2021, le Pôle Bio a également participé, en tant qu'observateur, à une session test du jeu avec des agriculteurs et acteurs du territoire du Livradois-Forez.

Autres projets

Module d'appui BioMC

Eléments issus du dossier déposé fin 2020 auprès de la Commission de financement 1% for the Planet du Groupe Léa Nature

OBJECTIFS - En étroite collaboration avec des animateurs de collectifs d'agriculteurs (conseillers, techniciens…) et les agriculteurs eux-mêmes, ce projet vise à co-construire et mobiliser un module d'appui aux collectifs d'agriculteurs, le Module d'appui BioMC, qui puisse les aider à *i)* mieux identifier les champs de connaissances à aborder prioritairement pour répondre aux questionnements des agriculteurs sur une thématique technique donnée, et *ii)* mieux définir les actions à mener sur le terrain pour répondre à ces questionnements (mise en place d'essais, sollicitations d'experts…).

ACTIONS

. Action 1 : *Former les animateurs de collectifs et les agriculteurs aux principes de gestion des connaissances* ;

. Action 2 : *Identifier avec les collectifs leurs besoins face à un questionnement technique et les freins qu'ils rencontrent, et définir un plan d'actions à mettre en œuvre ;*

. Action 3 : *Evaluer le travail réalisé et faire évoluer le module en fonction.*

Pour réaliser ce projet d'une durée d'un an (1er janvier au 31 décembre 2021), le Pôle Bio MC a obtenu un soutien financier de 5 000 euros de la Commission de financement 1% for the Planet du Groupe Léa Nature, à travers la marque Jardin BiO étic® de sa société NATURENVIE.

Le Module d'appui BioMC développé ici, destiné aux collectifs d'agriculteurs, s'appuie sur les grands principes de gestion des connaissances, sur lesquels le Pôle Bio MC travaille depuis plusieurs années aux côtés de l'Irstea, puis Inrae (structure issue de la fusion de l'Irstea et de l'Inra) et dans le cadre de ses projets de R&D.

Si, là encore, le contexte de crise sanitaire Covid-19 a quelque peu perturbé nos plans, nous avons pu réaliser ce projet avec quelques adaptations.

Lors du premier trimestre 2021, le Pôle Bio MC a tout d'abord travaillé sur les méthodes d'animation et les différents supports qui seront constitutifs du Module d'appui :

- Diaporama présentant le module et les principes de gestion des connaissances (formation) à destination des conseillers et techniciens animateurs de collectifs ;
- Diaporama type pour l'application du Module avec un collectif d'agriculteurs ;
- Tableur permettant aux collectifs d'établir leur plan d'actions et d'en suivre l'application sur les court et moyen termes.

Le 29 mars 2021, avec l'appui d'un groupe d'étudiants de la Licence professionnelle Agriculture Biologique Conseil & Développement (ABCD) et d'un chercheur de l'Inrae, le Pôle Bio a pu mobiliser ce Module avec un collectif d'éleveurs porcins bio du Puy-de-Dôme. Cela a nécessité de nombreux échanges en amont (présentation de la démarche, formation aux principes de gestion des connaissances…) et en aval (validation et suivi du plan d'action…) avec l'animatrice de ce collectif. Des temps d'échanges avec les participants ont aussi permis au Pôle de tirer un bilan de cette expérience. Si le nombre d'agriculteurs présents lors de cette journée du 29 mars était limité, les échanges ont été riches et ont permis d'atteindre les objectifs recherchés, à savoir, identifier les principaux besoins de ce collectif en émergence et établir un plan d'actions pour qu'il puisse y répondre.

Outre l'accompagnement de ce collectif sur l'ensemble de la démarche, le Pôle Bio MC a pu former, via une réunion en distanciel réalisée en septembre 2021, deux autres animateurs de collectifs. D'autres se sont montrés intéressés mais n'ont pu participer. Il est prévu de revenir vers eux pour accompagner d'autres collectifs.

Boîte à outils Agri-Savoir

CONTEXTE – Depuis plusieurs années, le Pôle Bio MC et une équipe de recherche de l'Irstea, puis de l'Inrae suite à la fusion de cette structure avec l'Inra, travaillent sur l'application concrète des principes de gestion des connaissances en agriculture.
En 2020, ces travaux communs ont abouti à la co-construction et à la publication de la boîte à outils Agri-Savoir, disponible en téléchargement sur https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02908749v1.
Malgré sa pertinence, cet outil, qui prend la forme d'un document de plus de 60 pages, reste difficile d'accès pour les acteurs agricoles.
Aussi, en 2021, l'Inrae a sollicité le Pôle Bio pour en développer une version mobilisable plus facilement, en particulier par les animateurs de collectifs d'agriculteurs. Cette sollicitation s'est concrétisée par la signature d'une convention de prestation, signée début 2021 et d'une durée de 18 mois.

En 2021, le Pôle Bio MC a travaillé sur cette nouvelle version de la boîte à outils Agri-Savoir : éléments à conserver, adaptation à un public de conseillers et techniciens agricoles, mobilisables d'autres ressources notamment sur les méthodes d'animation de collectifs, etc.

La concrétisation de ce travail sera finalisée en 2022.

Investissement du Pôle Bio MC pour de nouveaux projets

Co-construction d'un nouveau projet BioRéférences 2022-28

Les références technico-économiques en bio sont toujours un enjeu fort et d'actualité pour l'ensemble des acteurs bio du Massif Central. C'est un des points qui est ressorti des réunions de concertation menées en 2020/21 par le Pôle Bio MC. Ces références sont en effet indispensables aux acteurs du monde agricole pour leur permettre de s'adapter aux différents aléas auxquels ils doivent faire face et s'adapter en permanence : aléas climatiques, économiques, réglementaires…
Répondre à ce besoin est l'une des actions fortes du Pôle Bio depuis de nombreuses années.

Une table ronde pour identifier les besoins en références et les actions à mettre en œuvre

Le 5 octobre 2021 au Sommet de l'Elevage, le Pôle Bio Massif Central présentait ses nouvelles orientations à l'occasion de sa table-ronde **« *Renforcer collectivement les dynamiques des filières bio (de la fourche à la fourchette) du Massif Central : focus sur l'enjeu des références technico-économiques* »**.

À la suite de la présentation des nouvelles orientations du Pôle Bio Massif Central (voir ci-avant page 10), la table-ronde fut introduite par Patrick Veysset de l'INRAE sur les « *Constats issus du projet BioRéférences (2015-2022) et enseignements à en tirer sur les dynamiques d'évolution des systèmes d'élevage ruminants bio* ».

La parole fut ensuite donnée à des intervenants d'horizons divers afin que chacun puisse exposer ses enjeux et besoins en matière de références technico-économiques et comment ils les utilisent au quotidien. Ont ainsi témoigné :

- Louis-Marie Cailleau, Chargé de missions Elevage, Economie & Territoires à la Chambre régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine ;
- Mathilde Campedelli, Cheffe du projet « Pilotage d'une exploitation par le bilan carbone » au lycée agricole de Rochefort-Montagne (63) ;
- Thibault Péclet, Chargé de mission Filières Biologiques à La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Et Jérôme Prouhèze, directeur adjoint du Grand Clermont.

À la suite de ces témoignages, les participants à cette table ronde ont pu faire travailler leurs méninges au cours d'un atelier sur les actions collectives à développer pour répondre aux besoins identifiés. Les apports de cet atelier ont permis d'enrichir les travaux de concertation et de co-construction lancés par le Pôle Bio Massif Central en cette fin 2021 pour construire, notamment, la suite du projet BioRéférences qui porte sur la production de références technico-économiques en élevages ruminants biologiques sur le Massif Central.

Un chantier spécifique aux filières Ruminants

Suite à cette table ronde du 5 octobre 2021, le Pôle Bio Massif Central a lancé en novembre 2021 un travail spécifique sur l'élevage ruminant biologique du Massif Central. Le but était de préciser les besoins pour chacune des filières et d'identifier un plan d'action adéquat. Ainsi, différentes réunions web ont été réalisées en fin d'année 2021 pour les filières bovin lait, bovin viande, ovin lait et ovin viande (et une autre a

été réalisée début d'année 2022 pour la filière caprine).

Les acteurs s'accordent tous à dire qu'il est indispensable d'avoir des références technico-économiques solides pour pouvoir faire du conseil auprès des éleveurs sur le terrain. En effet, ces données permettent par exemple de mettre en place de nouveau projet pour l'agriculteur.trice ou bien d'aider à la conversion en agriculture biologique.

Différents partenaires souhaitent également disposer d'éléments pour accompagner les éleveurs dans un contexte changeant (témoignages sur des aspects pratiques ou stratégiques, trajectoires, recueil d'expériences, veille sur les travaux d'expérimentation…). Il ressort aussi un besoin d'espaces pour faciliter les échanges amont-aval. Enfin, la plupart des acteurs ont souligné l'importance de renforcer la valorisation, le transfert, la communication et de bien faire le lien avec la formation, notamment avec les lycées agricoles.

Pour produire des références robustes, les acteurs ont également rappelé la nécessité d'avoir des suivis de fermes sur les cinq filières concernées. La recherche d'autonomie et de performance technique (avec l'évolution de la PAC, du cahier des charges bio et le changement climatique en toile de fond…) seront certainement des éléments à prendre en compte. Enfin, des suivis de fermes diversifiées seraient aussi à mettre en place pour répondre à une tendance émergente dans certaines filières (mise en place d'une diversification pour répondre notamment aux aléas).

Ces matériaux devraient permettre d'élaborer un **nouveau projet BioRéférences 2022-2028**, visant à produire des références pour des systèmes bio capables de résister aux aléas climatiques et de rémunérer le travail dans le cadre de filière durables sur le Massif Central. Ce projet en élevage ruminant bio sera déposé dans le cadre de la Convention de Massif / Massif Central.

COMMUNICATION ET VALORISATION

2021, année de tous les formats !

En 2021, avec la levée progressive des mesures sanitaires, le Pôle Bio Massif Central a su s'adapter et pérenniser ses outils de communication développés en 2020.

En effet, l'association a poursuivi ses efforts et a développé sa stratégie de communication afin de toucher une nouvelle cible : le consommateur. De nombreux efforts ont été menés :

- Des publications ciblées sur les réseaux sociaux.
- Des événements en distanciel avec, par exemple, la Foire Pollen organisée par Nature & Progrès le 6 mai 2021.
- Des événements en présentiel avec le RDV Bio Acteurs en Corrèze qui a eu lieu le 16 novembre à Tulle.
- Un Serious game, créé en collaboration avec des étudiants de VetAgro Sup ayant pour but de sensibiliser à l'agriculture biologique et au patrimoine du Massif Central.

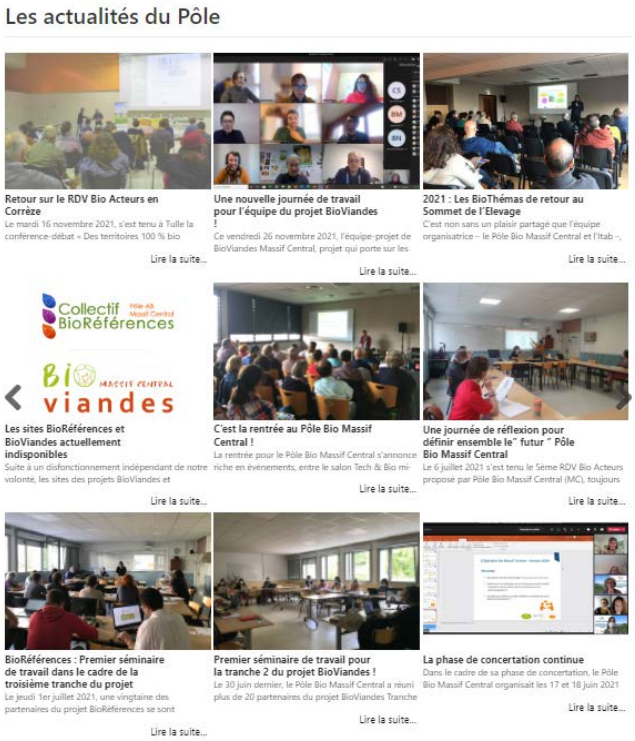

Ces efforts commencent à payer, puisque l'on observe une augmentation de la communauté du Pôle Bio Massif Central sur les réseaux sociaux avec de plus en plus de consommateurs.

Au-delà de la communication générale sur l'association, les actions de valorisation des projets se sont poursuivies au quotidien, par les différents canaux et outils de communication mobilisés par le Pôle Bio (Sommet de l'Elevage, Tech&Bio, réseaux sociaux, newsletter, etc.).

L'ensemble des actions de cette année 2021 a permis de consolider, renforcer et augmenter la communauté du Pôle Bio Massif Central.

Page « Actualités » du site web du Pôle Bio MC – Capture d'écran

Pour plus de détail, voir précédemment les paragraphes concernant chaque projet.

Quelques chiffres clés :

- Au total, plus de 500 participants lors de nos événements ;
- De nombreux livrables mis en ligne ;
- Plus d'une trentaine d'articles d'actualité mis en ligne sur le seul site web du Pôle Bio MC ;
- Plus de 300 publications sur les réseaux sociaux du Pôle ;
- Une augmentation de plus de 50% du nombre de visiteurs sur les sites web du Pôle Bio Massif Central et plus de 300 abonnés gagnés.

RAPPORT FINANCIER

BILAN

BILAN — ACTIF
Du 01/01/2021 Au 31/12/2021

Désignation de l'entreprise: Pôle AB Massif Central — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*: 12

Adresse de l'entreprise: VetAgroSup - Campus Agronomique de Clermont-Fd — Durée de l'exercice précédent*: 12

Numéro SIRET*: 422041848 — Code APE: 9499Z

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2021 Net 3	Exercice N-1 clos le 31/12/2020 Net 4
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISÉ* – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*				
	Frais de recherche et développement *				
	Concessions, brevets et droits similaires	1 975,94	1 975,94		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
ACTIF IMMOBILISÉ* – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	7 509,95	6 550,57	959,38	460,89
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
ACTIF IMMOBILISÉ* – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières*				
	TOTAL (I)	9 485,89	8 526,51	959,38	460,89
ACTIF CIRCULANT – STOCKS*	Matières premières, approv.				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés	655,54		655,54	638,67
ACTIF CIRCULANT – CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	13 803,94		13 803,94	4 595,06
	Autres créances (3)	176 337,09		176 337,09	233 732,96
	Capital souscrit et appelé, non versé				
ACTIF CIRCULANT – DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :				
	Disponibilités	30 650,69		30 650,69	65 400,75
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	419,95		419,95	873,50
	TOTAL (II)	221 867,21		221 867,21	305 240,94
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif* (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	231 353,10	8 526,51	222 826,59	305 701,83

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières		(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété*	Immobilisations	Stocks		Créances	

BILAN — PASSIF avant répartition
Exercice du 01/01/2021 Au 31/12/2021

Désignation de l'entreprise Pôle AB Massif Central

		Exercice N 1	Exercice N - 1 2
FONDS PROPRES	Fonds propres		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence)		
	Réserve légale (3)		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)		
	Autres réserves Dont reserve relative à l'achat d'oeuvre originaires d'artistes vivants*)		
	Report à nouveau	917,94	-372,62
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	13 657,18	1 290,56
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées *		
	TOTAL (I)	14 575,12	917,94
FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs et donations		
	Fonds dédiés	121 064,91	229 802,83
	TOTAL (II)	121 064,91	229 802,83
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	25 000,00	25 000,00
	Emprunts et dettes financières divers (dont participatifs : EI)	39,27	8,13
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 000,00	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 653,24	8 568,96
	Dettes fiscales et sociales	40 037,76	41 403,97
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	71,10	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (5)	2 385,19	
	TOTAL (IV)	87 186,56	74 981,06
	Écarts de conversion passif* **(V)**		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	222 826,59	305 701,83
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	Écart de réévaluation libre		
	Réserve de réévaluation (1976)		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)
Du 01/01/2021 Au 31/12/2021

Désignation de l'entreprise : Pôle AB Massif Central

			Exercice N	Exercice (N-1)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		8 750,00	8 250,00
	Ventes de biens			
	Ventes de prestations (1)		18 748,62	4 410,00
	Concours publics et subventions		41 404,00	123 994,43
	Ressources liées à la générosité du public			302,33
	Contributions financières			5 000,00
	Utilisation des fonds dédiés		136 676,68	113 358,61
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)			808,88
	Autres produits (11)		0,26	0,07
	Total des produits d'exploitation (2) (I)		205 579,56	256 124,32
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			
	Variation de stock (marchandises)*			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*		25 804,55	19 131,32
	Aides financières			
	Impôts, taxes et versements assimilés*		543,50	559,51
	Salaires et traitements*		100 795,99	93 617,67
	Charges sociales (10)		36 043,03	30 620,74
	Reports en fonds dédiés		27 938,76	110 373,15
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *	442,31	891,88
		- dotations aux provisions		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions			
	Autres charges (12)		150,36	780,45
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		191 718,50	255 974,72
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			13 861,06	149,60
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	**(III)**		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	**(IV)**		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		189,49	237,96
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des produits financiers (V)		189,49	237,96
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			
	Intérêts et charges assimilées (6)		630,77	618,57
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des charges financières (VI)		630,77	618,57
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-441,28	-380,61
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			13 419,78	-231,01

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)
Exercice du 01/01/2021 Au 31/12/2021

Désignation de l'entreprise Pôle AB Massif Central

		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	237,40	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		1 513,57
	Reprises sur provisions et transferts de charges		8,00
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	237,40	1 521,57
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		237,40	1 521,57
Participation des salariés aux résultats **(IX)**			
Impôts sur les bénéfices **(X)**			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + IX)		206 006,45	257 883,85
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + X)		192 349,27	256 593,29
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		13 657,18	1 290,56
RENVOIS	(1) Dont parrainages	150,00	
	(2) dont produits de locations immobilières		
	(2) dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		
	(3) dont - Crédit-bail mobilier		
	(3) dont - Crédit-bail immobilier		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(9) Dont transfert de charges		808,88
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant — primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	150,00	780,00

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

ANNEXE

Le Pôle AB MC a pour objet général, dans un esprit de consensus et d'ouverture, l'accompagnement du développement de l'agriculture biologique et ses pratiques, en priorité sur le Massif Central :

- actrice de la préservation des ressources naturelles, de l'environnement et du développement durable des territoires ;
- génératrice de produits biologiques respectueux des hommes (qualité, valorisation du travail, …) et accessibles au plus grand nombre.

Il se donne pour moyens :

- de constituer un lieu de concertation ouvert à tous sur l'agriculture biologique et sur les besoins prioritaires à l'échelle Massif Central en recherche-développement ;
- d'initier, de coordonner et de conduire des actions de recherche-développement (dont des expérimentations), en particulier via le pilotage de projets multipartenaires ;
- de contribuer au recensement et à la production de connaissances en agriculture biologique ;
- d'assurer la valorisation de ces connaissances et savoirs acquis (issus notamment de la recherche scientifique française) par la diffusion ;
- de soutenir par tous moyens, le développement en faveur de la recherche et de la valorisation des connaissances et savoirs en faveur de l'agriculture biologique.

ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS AU COURS DE L'EXERCICE

Durant l'exercice 2021, la crise sanitaire liée à la pandémie Covid-19 a continué d'impacter l'activité de l'association, notamment durant le 1er semestre, du fait des mesures de confinement et des restrictions de déplacements et de rassemblements.

Ainsi, les évènementiels prévus sur le début de l'année 2021 ou les actions nécessitant des déplacements et les réunions ont été soit reportés, soit réalisés à distance. L'activité normale a peu à peu repris avec par exemple la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire en format mixte (présentiel/distanciel), le Sommet de l'Élevage ou un rendez-vous Bio Acteurs organisé en novembre à Tulle.

Toutefois, le télétravail est resté encore un mode de travail prépondérant et les Conseils d'Administration se sont tenus en webconférence.

Ce contexte a impacté la réalisation des actions du Pôle Bio MC, notamment :

- un retard dans les projets, amenant à des reports de demandes de solde par exemple ;
- un retard aussi dans la phase de co-construction de nouveaux projets multipartenaires à déposer pour demande de financement, avec des conséquences possibles sur l'exercice 2022.

Malheureusement, le contexte impacte également les entreprises agricoles et/ou du Massif Central et les actions de recherche de fonds privés peinent à aboutir dans un tel contexte, malgré un intérêt des acteurs économiques rencontrés.

Par ailleurs, d'un point de vue économique, une aide exceptionnelle de 8 000 € a été attribuée, via France Active, par l'État et contribue à générer un excédent sur l'exercice. Cette aide, appelée Fonds UrgencESS, est une aide ponctuelle à destination des entreprises (dont les associations) de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Ce soutien vise à contribuer à la relance de l'activité et à la préservation des emplois des structures de l'ESS fragilisées par la crise COVID.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes généraux

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément au plan comptable général 2019 (règlement ANC n° 2014-03) et au règlement ANC n° 2018-06 modifié par les règlements n° 2019-04 et n° 2020-08.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La provision pour congés à payer et la provision pour charges sociales sur congés à payer ont été calculées selon la règle du 22ème (adaptation de la règle du 26ème pour les entreprises travaillant sur la base de 5 jours ouvrés par semaine) avec proratisation selon le pourcentage du temps de travail de chaque salarié.

Changements comptables

Il n'y a pas eu de changements comptables sur l'exercice 2021.

COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

Actif immobilisé

État de l'actif immobilisé

État des immobilisations

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Immobilisations		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
			Consécutives à une réévaluation ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	Par virements de poste à poste	Par cession à des tiers, mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	
Frais d'établissement, recherche et développement **TOTAL I**							
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL II**		1 975,94					1 975,94
Terrains							
Constructions	sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements et aménagements						
Installations techniques, matériels et outillages industriels							
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 569,15		940,80			7 509,95
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL III		6 569,15		940,80			7 509,95
TOTAL GÉNÉRAL		**8 545,09**		**940,80**			**9 485,89**

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les immobilisations concernent à hauteur de 4 547,63 € du matériel acquis dans le cadre du maintien dans l'emploi de Mme Myriam VALLAS, objet d'une subvention d'investissement de l'AGEFIPH à hauteur de 6 000 €.

Amortissements

État des amortissements

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Immobilisations ammortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, recherche et développement **TOTAL I**					
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL II**		1 975,94			1 975,94
Terrains					
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements				
Installations techniques, matériels et outillages industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 108,26	442,31		6 550,57
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL III		6 108,26	442,31		6 550,57
TOTAL GÉNÉRAL		**8 084,20**	**442,31**		**8 526,51**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Dérogatoire	1 an
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au débit du compte « 6811 – Dotations aux amortissements des immobilisations ».

État des échéances des créances

État des échéances des créances

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Avances et acomptes versés	655,54	655,54	
Rabais, remises et ristournes à obtenir	8,06	8,06	
Créances clients et comptes rattachés	13 803,94	13 803,94	
Divers état et autres collectivités publiques	176 329,03	176 329,03	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances	419,95	419,95	
TOTAL	**191 216,52**	**191 216,52**	

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le poste « Divers état et autres collectivités publiques » concerne des subventions à hauteur de 175 613,56 €, des indemnités de Sécurité Sociale à recevoir à hauteur de 215,47 € et des primes inflation pour les cinq salariés à hauteur de 500,00 €.

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Ventes de prestations	2 385,19		
Subventions			
Aides à recevoir			
Fonds privés			
TOTAL	**2 385,19**	**0,00**	**0,00**

Les produits constatés d'avances ont été évalués à proportion du nombre de jours imputables à l'exercice suivant par rapport au nombre total de jours calendaires sur lesquels court la charge. Cela concerne les contributions pour développement de projets dans le cadre des projets BioRéférences 3ème tranche et BioViandes 2ème tranche.

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCES	Montant
Charges d'exploitation	419,95
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL	**419,95**

Les charges constatées d'avances ont été évaluées à proportion du nombre de jours imputables à l'exercice suivant par rapport au nombre total de jours calendaires sur lesquels court la charge. Cela concerne les locations de serveurs et espaces web, l'abonnement à des outils numériques et le forfait de téléphonie mobile.

Autres informations sur l'actif du bilan

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Fonds propres

Fonds propres

Variation des fonds propres

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

VARIATION DES FONDS PROPRES	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		À la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droits de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	-372,62	1 290,56						917,94
Excédent ou déficit de l'exercice	1 290,56	-1 290,56		13 607,18				13 607,18
Dotations consomptibles								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	**917,94**			**13 607,18**				**14 525,12**

Fonds reportés ou dédiés

Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

VARIATION DES FONDS DÉDIÉS	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements et sommes non perçues		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation	**224 562,83**	**27 938,76**	**132 896,68**			**119 604,91**	
Agor@gri *(CasDar - Idèle)*	14 383,90		2 662,68			11 721,22	
Idebio - Axe A *(Conv. MC - DRAAF AURA)*	69 567,00		49 876,99			19 690,01	
Idebio - Axe B *(Conv. MC - DRAAF AURA)*	35 478,78		20 950,33			14 528,45	
BioRéférences NA *(Conv. MC - Conseil Régional NA)*	898,04		898,04				
BioViandes NA *(Conv. MC - Conseil Régional NA)*	748,26		748,26				
BioTransfert 20-21 *(Conv. MC - DRAAF AURA)*	39 388,85		29 595,67			9 793,18	
BioRéférences MC 3 *(Conv. MC - FNADT)*	29 590,00		16 089,97			13 500,03	
BioViandes MC 2 *(Conv. MC - FNADT)*	34 508,00		12 074,74			22 433,26	
Proverbial *(CasDar - ACTA)*		27 938,76				27 938,76	
Contributions financières d'autres organismes	**5 000,00**		**3 540,00**			**1 460,00**	
Module d'Appui aux collectifs *(Léa Nature)*	5 000,00		3 540,00			1 460,00	
Ressources liées à la générosité du public	**240,00**		**240,00**				
Module d'Appui aux collectifs	240,00		240,00				
TOTAL	**229 802,83**	**27 938,76**	**136 676,68**			**121 064,91**	

Dettes

Etat des échéances des dettes

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	Montant brut	À 1 an au plus	À 1 an au plus et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	25 039,27	25 039,27		
Avances et acomptes reçus sur commandes	6 000,00	6 000,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 703,24	13 703,24		
Personnel et comptes rattachés	22 793,78	22 793,78		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 091,57	17 091,57		
Dettes fiscales	152,41	152,41		
Autres dettes	71,10	71,10		
Produits constatés d'avances	2 385,19	2 385,19		
TOTAL	**87 236,56**	**87 236,56**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 000,00			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	25 000,00			

Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Il n'y a pas sur l'exercice de dettes garanties par des sûretés réelles.

Concours publics et subventions

Concours publics et subventions

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS	Autorité administrative	Montant
Concours publics		
Subventions d'exploitation		**41 404,00**
Fonds UrgencESS	État - Secrétariat d'État chargé de l'Économie Sociale, Solidaire et Responsable	8 000,00
Proverbial	État - Minsitère de l'Agriculture et de l'Alimentation	33 404,00
Subventions d'investissement		
	TOTAL	**41 404,00**

Produits à recevoir

Produits à recevoir

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

PRODUITS À RECEVOIR	Montant
Clients et comptes rattachés	6 666,67
Organismes sociaux	215,47
Aides à recevoir	
Fonds privés	
TOTAL	**6 882,14**

Le poste « Organismes sociaux » concerne des indemnités de Sécurité Sociale à recevoir.

Charges à payer

Charges à payer

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES À PAYER	Montant
Fournisseurs et comptes rattachés	7 538,94
Dettes fiscales et sociales	31 560,50
TOTAL	**39 099,44**

Produits et charges exceptionnels

Les produits exceptionnels correspondent à des remises de pénalités de la MSA et concernent 2019.
Il n'y a pas de charges imputables à un autre exercice constatées sur l'exercice 2021.

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	Montant	Nature des honoraires
BTB Audit	1 860,00	Certification des comptes
TOTAL	**1 860,00**	

Évaluation des contributions volontaires

Évaluation des contributions volontaires

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	Exercice 2021	Exercice 2020
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole		

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES AUX ENTITÉS FAISANT APPEL A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Compte de résultat par origine et destination

Compte de résultat par origine et destination

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

A- PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 2021		Exercice 2020	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public			**302,33**	**302,33**
Cotisations sans contreparties				
Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels			302,33	302,33
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
Autres produits liés à la générosité du public				
2. Produits non liés à la générosité du public	**28 025,77**		**18 706,91**	
Cotisations sans contreparties	8 750,00		8 250,00	
Parrainage des entreprises	250,00			
Contributions financières sans contreparties			5 000,00	
Autres produits non liés à la générosité du public	19 025,77		5 456,91	
3. Subventions et autres concours publics	**41 404,00**		**125 508,00**	
4. Reprises sur provisions et dépréciations			**8,00**	
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	**136 676,68**	**240,00**	**113 358,61**	
TOTAL	**206 106,45**	**240,00**	**257 883,85**	**302,33**
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales	**139 222,97**		**131 197,95**	
Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	139 122,97		131 197,95	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	100,00			
Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2. Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public				
Frais de recherche d'autres ressources				
3. Frais de fonctionnement	**25 337,54**		**15 022,19**	
4. Dotations aux provisions et dépréciations				
5. Impôts sur les bénéfices				
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	**27 938,76**		**110 373,15**	**240,00**
TOTAL	**192 499,27**		**256 593,29**	**240,00**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**13 607,18**	**240,00**	**1 290,56**	**62,33**

B- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2021		Exercice 2020	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3. Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3. Contributions volontaires au fonctionnement				
TOTAL				

Les cotisations des membres sont inscrites ici en ligne « Cotisations sans contreparties » dans la section des « Produits non liés à la générosité du public ».

Les missions sociales réalisées le sont dans le cadre des projets financés par des subventions publiques ou des contributions financières provenant de fondations.

Il n'y pas de frais de recherche de fonds car ils font l'objet d'actions définies dans le cadre du projet Idebio.

Ventilation des produits liés à la générosité du public

Il n'y a pas de produits liés à la générosité du public reçus sur l'exercice 2021.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Compte d'emploi annuel des ressources colléctées auprès du public

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 2021	Exercice 2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 2021	Exercice 2020
1. Missions sociales	**240,00**		**1. Ressources liées à la générosité du public**		**302,33**
Réalisées en France			Cotisations sans contreparties		
- Actions réalisées par l'organisme	240,00		Dons, legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels		302,33
Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			Autres produits liés à la générosité du public		
2. Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public					
Frais de recherche d'autres ressources					
3. Frais de fonctionnement		**62,33**			
TOTAL DES EMPLOIS	**240,00**	**62,33**	**TOTAL DES RESSOURCES**		**302,33**
4. Dotations aux provisions et dépréciations			**2. Reprises sur provisions et dépréciations**		
5. Reports en fonds dédiés de l'exercice		**240,00**	**3. Utilisations des fonds dédiés antérieurs**	**240,00**	
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			**DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**		
TOTAL	**240,00**	**302,33**	**TOTAL**	**240,00**	**302,33**

AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION

Évaluation des indemnités de fin de carrière

L'évaluation des indemnités de fin de carrière a été faite selon les caractéristiques suivantes :

- départ à 62 ans à l'initiative du salarié ;
- taux de charges sociales patronales de 40 % ;
- augmentation de l'indice lié à l'ancienneté selon la grille salariale ;
- augmentation annuelle constante de la valeur du point de 0,5 % ;
- taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds de 0,90 % (inflation comprise) ;
- taux de rotation de 0 %.

La méthode de calcul retenue est la méthode Rétrospective Prorata Temporis.

La seule catégorie concernée sur l'exercice par le calcul des indemnités de fin de carrière est la catégorie cadre.

Le passif social lié aux indemnités de fin de carrière, évalué en fonction des indemnités légales, est de 6 912,94 € au 31 décembre 2021. Il correspond à la fraction de l'engagement égale aux droits acquis par les salariés, compte-tenu de leur ancienneté respective à la date de calcul et des probabilités de mortalité et de turn-over associées aux nombre d'années de travail restant à réaliser avant leur départ à la retraite.

Continuité d'exploitation – Évènements postérieurs à la clôture

Ce début d'année 2022 a connu des instants d'incertitudes quant à la continuité de l'activité (notamment en lien avec des éléments présentés en page 2 de cette présente annexe). Ceci s'est notamment traduit par le déclenchement de la procédure d'alerte par le commissaire aux comptes, procédure aujourd'hui interrompue suite à l'envoi d'éléments complémentaires.

Malgré le retard pris dans la transition vers la nouvelle convention de Massif, deux projets feront l'objet d'une demande de financement durant l'année 2022 :

- une suite au projet BioRéférences a été déposée courant mai pour une durée de 3 ans (de mi-2022 à mi-2025) et qui sera instruite au comité de programmation fin juin
- une suite au projet BioTransfert, sur 3 ans également sera déposé dans l'été pour une programmation à l'automne.

En parallèle, les conséquences économiques suite à la crise sanitaire, associées à une perte de dynamisme des filières biologiques agricoles, réduisent les opportunités et débouchés de nos démarches de collecte de fonds privés auprès des entreprises.

Il en résulte que la continuité de l'activité est très dépendante des projets qui vont être déposés car, à ce jour, seul le projet Proverbial se poursuit au-delà de 2022.

Ainsi, et afin d'assurer la pérennité de l'activité et par conséquent des emplois, il a été acté lors du Conseil d'Administration d'avril 2022 de procéder au licenciement, pour motif économique, d'Amélie Gidel, chargée de communication et de recherche de fonds privés. Ce choix difficile s'est imposé pour pouvoir envisager une continuité au-delà de l'année 2022.

Le Conseil d'Administration, ainsi que le commissaire aux comptes, sont informés régulièrement des évolutions, tant au niveau budgétaire qu'au niveau de la trésorerie.

Pour faire face à une rupture de trésorerie, en milieu d'année, due principalement au rallongement de la durée du projet Idebio (retard pris notamment du fait de la crise COVID) , un prêt « relais » a été sollicité auprès de France Active Auvergne. Notre demande a reçu une suite favorable, ce qui permettra de réaliser plus sereinement la demande de solde dans le cadre de ce projet.

Enfin, nous avons été récemment sollicités par l'ITAB pour réaliser deux prestations, l'une pour l'animation d'ITAB Lab (concernera essentiellement Myriam Vallas) et la seconde pour un appui à la valorisation (et concernera donc plutôt Aurélie Belleil). Si elles se concrétisent, cela devrait conforter la situation du Pôle Bio MC pour l'année 2022. Ceci illustre aussi le travail de diversification des financements mené par le Pôle Bio MC afin de consolider son modèle économique.

BUDGET 2022

DÉPENSES		RECETTES	
FRAIS DE PERSONNEL	**140 296,0**	**SUBVENTIONS**	**130 702,8**
CDI	131 217,8	BIOREF 3 FNADT	13 500,0
Stage	3 502,2	BIOVIANDES 2 FNADT	20 605,5
Provision CP	-3 024,1	IDEBIO - A	19 690,0
Indemnités fin de contrat	8 600,0	IDEBIO - B	14 528,5
		BIOTRANSFERT 20-21	9 793,2
FRAIS DE STRUCTURE	**13 000,0**	AGORAGRI	11 721,2
		PROVERBIAL	12 876,5
FRAIS FINANCIERS	**600,0**	LEA NATURE	1 460,0
		NEW BIOREF	17 124,5
FRAIS LIÉS AUX PROJETS	**26 124,4**	Projet Variétal Test	5 000,0
BIOREF 3 FNADT	1 500,0	BioTransfert 22-25	4 403,5
BIOVIANDES 2 FNADT	11 250,0		
IDEBIO - A	1 400,0	**AUTOFINANCEMENT**	**49 309,2**
IDEBIO - B	1 250,0	Adhésions sur année en cours	9 350,0
BIOTRANSFERT 20-21	3 950,0	Prestations	17 533,3
AGORAGRI	1 000,0	Prestations pour ABioDoc (notices)	3 000,0
PROVERBIAL	1 774,4	Contributions Développement de Projets	14 425,9
LEA NATURE	0,0	Produits financiers et exceptionnels	0,0
NEW BIOREF	2 000,0	Mécénat et dons - Projets	5 000,0
Projet Variétal Test	1 000,0	Fonds public sur fonctionnement	0,0
BioTransfert 22-25	1 000,0		
-			
TOTAL DÉPENSES :	**180 020,4**	**TOTAL RECETTES :**	**180 012,0**
Bénéfice prévisionnel		***Perte prévisionnelle***	***8,3***

https://pole-bio-massif-central.org/

@BioMassif